



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la vieillesse

Question écrite n° 119846

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la politique en faveur des seniors. L'émergence d'un « nouvel âge actif » implique des mesures spécifiques pour répondre à cette réalité sociale. Dès lors le plan biennal sur le « bien vieillir », doté de 168 millions d'euros, visant à coordonner les actions en la matière est un signe positif de prise en compte par l'État de cette problématique des prochaines années. Elle souhaite connaître les mesures envisagées au travers du futur « passeport pour une retraite active », dont il a récemment fait l'annonce.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119846

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2338